



Dossier suivi par Marie Lebarque, Technicienne zones humides

**Pré-diagnostic des zones humides
Mme Claisse
Commune de Champlat-et-Boujacourt
Compte-rendu du 01/12/2016**

• **Contexte**



Figure 1 : Localisation du secteur étudié.



Figure 2 : localisation du secteur étudié.

Section	Numéro parcelle	Localisation
B	137	Rue de la Mairie
B	240	Rue de la Ferme

Figure 3 : Parcelles cadastrales étudiées.

Les parcelles ne sont concernées par aucun zonage zones humides de la DREAL CA.

• Le Pré-diagnostic

La méthode de pré-diagnostic appliquée par les services du Parc est celle citée dans la note « Intégration de l'enjeu zone humide dans les documents d'urbanisme en Champagne-Ardenne » de la DREAL Champagne-Ardenne. L'analyse de terrain a consisté en l'étude de la flore et la réalisation de sondages pédologiques pour compléter l'expertise.

1) Observation de la flore

La parcelle 240 comprend une partie bâtie et une partie entretenue en pelouse.



Figure 4 : illustrations de la parcelle 240.

La parcelle 137 est boisée.



Figure 5 : illustration de la parcelle 137.

La saison automnale/hivernale étant bien avancée, l'inventaire n'a pu être exhaustif. Toutefois, aucune espèce de zones humides n'a été recensée.

2) Observation du sol

La technicienne zones humides du Parc a réalisé des sondages pédologiques afin de vérifier le type de sol (figures 6 et 7).



Figure 6 : localisation des sondages pédologiques réalisés sur la parcelle 240.

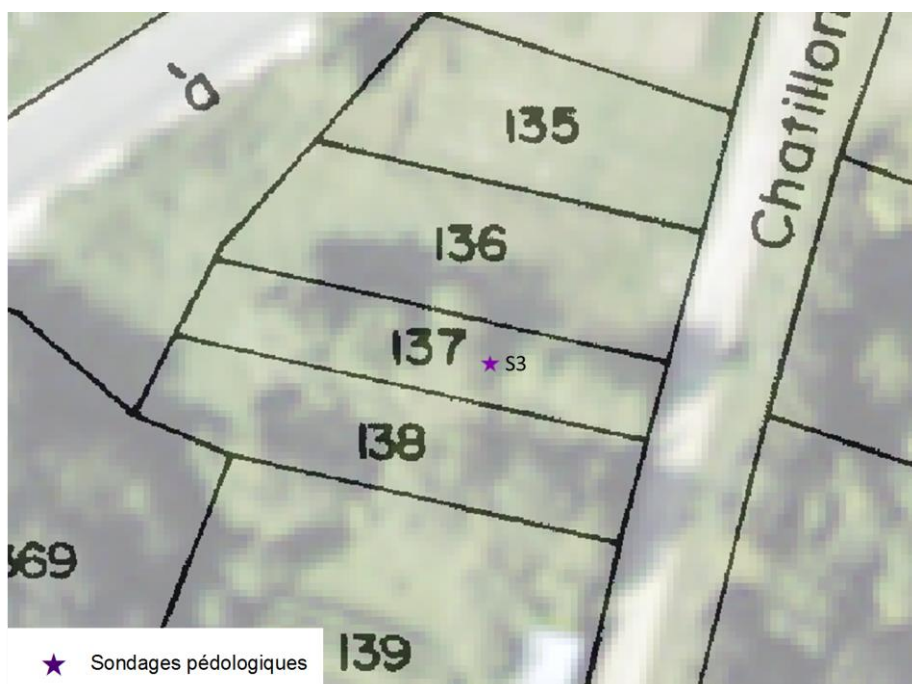


Figure 7 : localisation du sondage pédologique réalisé sur la parcelle 137.



Figure 8 : profil de sol du sondage S1.



Figure 9 : profil de sol du sondage S2.



Figure 10 : profil de sol du sondage S3.

La profondeur des sondages pédologiques réalisés a atteint 70 centimètres.
L'expertise rend compte de l'absence totale de traces d'hydromorphie. Aucun sol de zone humide n'a été rencontré.